Liste des bénéficiaires de tarifs réduits et exonérations

musée de Normandie - musée des Beaux-Arts - Château de Caen

Les tickets exonérés permettent aux visiteurs concernés de se rendre directement à l'accueil du site visité.

GROUPES (sur réservation) Toute réservation de groupe annulée moins de 72 h à l'avance sera facturée au tarif annoncé

GROUPES - entrées

exonération

Groupes composés de bénéficiaires de l'exonération à titre individuel et leurs accompagnateurs

Professionnels du tourisme, des médias et de la culture

1 visiteur du groupe exonéré + 1 chauffeur (sur présentation d'un justificatif) pour un groupe de 10 payants et + (règlement unique)

Equipes de recherche et laboratoires de l'Université de Caen, partenaires des musées (MRSH, OUEN, CRAHAM)

EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Dans le cadre d'échanges professionnels

tarif réduit

Groupes structurés ou constitués d'au moins 10 personnes - un paiement unique pour tout le groupe.

GROUPES - activités

exonération

Enseignants, éducateurs et animateurs dans le cadre de formations pédagogiques proposées par le musée

Professionnels du tourisme, des médias et de la culture

Equipes de recherche et laboratoires de l'Université de Caen, partenaires des musées (MRSH, OUEN, CRAHAM)

Membres de la Société des Amis du musée des Beaux-Arts de Caen et des Amis du musée de Normandie.

Centres de loisirs de Caen et accompagnateurs

Dans le cadre d'échanges professionnels

Dans le cadre des dispositifs " Les enfants du patrimoine" (partenariat avec le CAUE), "La classe, l'œuvre !" ou le vendredi des Journées européennes du patrimoine (JEA).

Les groupes qui ont reçu un financement de la ville de Caen dans le cadre d'un projet subventionné.

Certaines activités Hors les Murs dans le cadre de fermetures des établissements pour motif "Covid"

tarif réduit

Centres de loisirs et accompagnateurs

Centres socio-culturels – associations relevant de l'action sociale ou dont l'objet est l'aide à la personne

Maisons de retraite gérées par le CCAS de Caen

Organismes de formation et d'insertion professionnelle

Etudiants de l'enseignement supérieur et enseignants accompagnateurs

Scolaires (maternelles, primaires, secondaires) - crèches Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE] (RPE, assistantes maternelles, crèches)

Enseignants en activité (ex : OCCE-Office central de la coopération à l'Ecole)

Maison d'arrêt ou Centre pénitentiaire de Caen

Structures médico-sociales

EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).